

Directeur(trice) de la collecte de fonds et du mécénat

RNCP23691 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	312p
Code(s) ROME	M1705, M1707
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	25/07/2020

Certificateur(s)

ASSOCIATION FRANCAISE DES FUNDRAISERS · SIRET : 45210272600042

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de la certification pour assurer ses responsabilités doit mener à bien les quatre activités principales suivantes :

1. La définition de la stratégie de collecte de fonds et de mécénat. En traduisant la stratégie globale de son organisation (orientations et choix stratégiques de développement) en stratégie de collecte de fonds ; définir les objectifs globaux de collecte, le plan de développement à court, moyen et long terme.
2. La mise en œuvre du plan d'action. En définissant et mettant en place des outils de reporting et indicateurs de performance visant à piloter la stratégie. En contrôlant le bon avancement du travail et des objectifs et en les réorientant si nécessaire. En suivant les indicateurs d'avancement, de dépenses et de recettes (dons), en reportant et expliquant les résultats à la Direction Générale et au Conseil d'Administration. En veillant à la bonne allocation des moyens, dans le respect des engagements budgétaires.
3. La prospection et la réalisation de rendez-vous d'argumentation auprès de donateurs et/ou d'entreprises mécènes. En préparant et définissant les rendez-vous nécessaires à la collecte de fonds. En définissant les bons objectifs et indicateurs de succès. En analysant les rendez-vous effectués et en proposant les plans d'action et suivis adaptés au contexte.
4. Le management de l'équipe dédiée à la collecte de fonds. En soutenant le travail de l'équipe par un apport stratégique et méthodologique, en encourageant les innovations, en favorisant les échanges et l'esprit d'équipe, en gérant certains aspects de gestion des ressources humaines (recrutement, entretien annuel, relations avec la direction des ressources humaines). En contribuant à la montée en compétence de ses équipes, par l'information et la formation.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

Concevoir un plan d'actions

Analyser la structure (association, fondation, structure d'intérêt général)

Définir le plan d'actions

Présenter le plan d'actions aux parties prenantes

Mettre en œuvre le plan d'actions

Piloter le plan d'action

Analyser les résultats

Effectuer un reporting

Prospecter et négocier
Prospecter
Convaincre
Fidéliser
Manager l'équipe dédiée à la collecte de fonds et au mécénat
Définir les objectifs
Accompagner l'avancement du travail
Gérer les ressources humaines

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les métiers de collecte de fonds s'exercent dans des organisations d'intérêt général principalement fondations et associations appartenant à différents secteurs d'activité. Des points communs unissent ces organisations :

- Elles sont habilitées à recevoir des dons des particuliers et des entreprises.
- Elles mettent en œuvre des activités de collecte de fonds et leur dédient un ou plusieurs postes.

Ces métiers s'exercent également au sein d'agences conseil spécialisées en collecte de fonds auprès desquelles les organisations peuvent externaliser tout ou partie de leurs activités de collecte.

Ainsi, le domaine de la collecte de fonds est aujourd'hui présent dans cinq grands secteurs principaux : la solidarité, la santé, l'environnement, la culture et l'enseignement supérieur et la recherche

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Directeur ou Directrice de la collecte de fonds et du mécénat, Directeur ou Directrice du développement, Directeur ou Directrice du développement et des relations donateurs, Directeur ou Directrice de la collecte de fonds, Directeur ou Directrice de la communication et du développement, Directeur ou Directrice marketing en charge de la collecte de fonds, Responsable du fundraising.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La collecte de fonds privés est réglementée (L. 1er juill. 1901, art 238 bis du Code général des impôts) mais le métier de Directeur ou Directrice de la collecte de fonds et du mécénat n'est pas un métier réglementé en tant que tel.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	3 189 €
Familles professionnelles (FAP)	R3X83 — Professions intermédiaires du marketing et des services commerciaux (hors achats) · tension 3/5 (Modérée) R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	9 109
Jugés difficiles à recruter	29 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	R3X83 — Professions intermédiaires du marketing et des services commerciaux (hors achats) R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le(la) président(e)

2 membres responsables de la certification

6 professionnels(les) du métier 50% salariés/es - 50% employeurs/euses

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 25/07/2020

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP35432

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.fundraisers.fr

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/23691/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	50
Montant total engagé	159 820 €
Coût moyen par dossier	3 196 €
Durée moyenne	24 h
Période	01/2020 – 09/2020
France compétences	56 %
Reste à charge titulaire	44 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.